

— Délégation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale

Service santé environnementale

— Dossier suivi par : Danièle BERDOY

— Téléphone : 05 57 01 45 57

— Courriel : daniela.berdoy@ars.sante.fr

— Bordeaux, le 5 avril 2019

— 2019_04_pluipaysfoyen _revisionplu.doc

Monsieur le Président
CDC PAYS FOYEN

2 avenue George Clemenceau

33220 - PINEUILH

A l'attention de Laurent FRITSCH

OBJET : Projet de révision du PLUi du Pays Foyen

REF : Votre courrier du 12 mars 2019

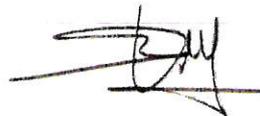
Par courrier du 12 mars 2019, vous sollicitez mon avis au titre de l'autorité environnementale sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Foyen.

Cette révision a pour objet de doter la CDC du Pays Foyen, passée de 15 à 20 communes depuis le 1^{er} janvier 2014 d'un seul document d'urbanisme, de mettre en compatibilité le PLUI avec le SCOT du Grand Libournais, d'actualiser le volet réglementaire vis-à-vis des législations les plus récentes (loi AGUR notamment..) et de conserver les objectifs du PLUI de 2013.

Les principaux enjeux environnementaux concernant la gestion des eaux usées, la pérennisation des ressources en eau, le développement des énergies renouvelables, l'organisation des mobilités, les problématiques qualité de l'air, habitat, nuisances sonores, sols pollués sont pris en compte, ceci allant dans le sens d'un urbanisme « favorable à la santé ».

Ces nouvelles rédactions n'engendrant pas d'impact négatif sur la santé, mes services n'ont pas de remarques particulières à apporter, et émettent un avis favorable aux révisions apportées au plan local d'urbanisme intercommunal du Pays Foyen.

P/le Directeur,
de la Délégation Départementale de la Gironde
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Danièle BERDOY